

Published on *ceriscope* (<http://ceriscope.sciences-po.fr>)

[Accueil](#) > Printer-friendly

# Frontières et nationalisme autour du Sahara Occidental

By *Luis Martinez*

Created 12/27/2010 - 12:09

Par [Luis Martinez](#)

[Afrique du Nord](#) [Algérie](#) [Annexion](#) [Autodétermination](#) [Colonisation / décolonisation](#) [Conflits / guerres](#) [Contentieux territoriaux](#) [Frontières](#) [Maroc](#) [Murs/clôtures](#) [Nationalisme](#) [Politique étrangère / diplomatie](#) [Règlement des conflits](#) [Ressources naturelles](#) [Sahara Occidental](#) [Territoires](#)

Le conflit oublié, gelé, dans l'impasse du Sahara Occidental est l'otage d'un affrontement entre deux puissances, l'Algérie et le Maroc, qui, depuis trente-cinq ans s'efforcent d'élargir leur influence au-delà de leurs frontières héritées de la période coloniale. La population sahraouie est aux prises entre l'enclume marocaine qui a fait le choix stratégique de l'annexion du territoire cédé par l'Espagne en 1976 et le marteau algérien qui, inflexible, exige, comme le droit international l'autorise depuis le plan de paix de l'ONU, un référendum sur l'autodétermination. À défaut de solution politique, la population sahraouie est abandonnée à un traitement humanitaire qui déculpabilise les principaux responsables de cette impasse. Dès le début du conflit, l'Algérie de Boumediene prend position en faveur des Sahraouis, afin de ne pas voir son voisin accroître son territoire dans le Sahara dont le potentiel économique et énergétique est inexploité. Quant à la monarchie d'Hassan II, elle considère que le territoire de l'Algérie est un cadeau que la France coloniale a offert à Alger au détriment de Rabat. Elle ne comprend pas l'aversion de l'Algérie à voir le Maroc disposer également d'une profondeur saharienne qui s'avère, pour elle, une récupération de son territoire après l'intermède du protectorat espagnol (1884-1976).

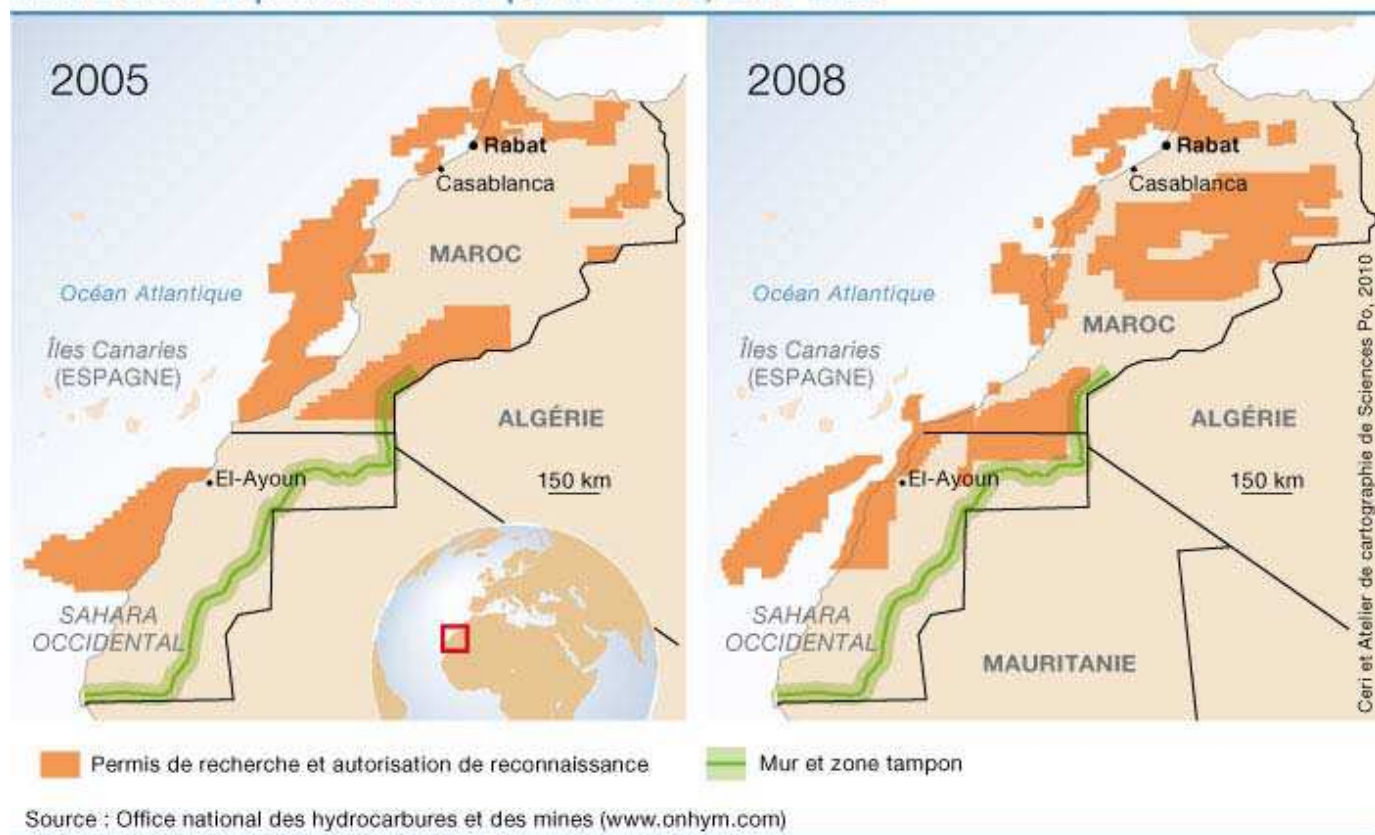
## L'annexion : un choix stratégique irréversible pour le Maroc

En 1963, «la guerre des sables » avait démontré que l'héritage territorial de l'Algérie, dessiné par la France, était contesté par le Maroc. D'abord par le parti de l'Istiqlal qui appelait à la restauration du grand Maroc, puis par la monarchie d'Hassan II. Le contentieux territorial entre l'Algérie et le Maroc avait trouvé une issue dans le [traité d'Ifrane de 1969](#) par lequel les deux pays s'étaient engagés à respecter les frontières héritées de la colonisation. Dans les faits, cet affrontement entre deux États à peine indépendants nourrit méfiance et rancœur. Mais lorsque le Maroc récupère habilement le Sahara Occidental à la suite du départ des troupes espagnoles, l'Algérie se retrouve confrontée à un dilemme : la reconnaissance du fait accompli ou la guerre. Entre 1962 et 1972, le pays ne dispose pas des moyens financiers pour bâtir une réponse aux revendications territoriales marocaines sur le Sud-Ouest algérien. Mais à partir de 1973, l'Algérie bénéficie des retombées de la nationalisation des hydrocarbures et du premier choc pétrolier : pour la première fois depuis son indépendance, elle dispose de conséquents revenus extérieurs. Aussi les dépenses consacrées à l'achat d'armements ont-elles suivi le cours du prix du baril de pétrole : entre 1973 et 1977, elles se sont élevées à 710 millions de dollars puis ont augmenté très sensiblement entre 1978 et 1982 pour atteindre 3,2 milliards ; elles se sont ensuite stabilisées, entre 1983 et 1987, à 2,5 milliards de dollars et, de 1987 à 1991, à 2 milliards. L'URSS a été le principal fournisseur de l'Algérie à qui elle a vendu environ les trois quarts de son matériel militaire. Nombre d'observateurs se sont inquiétés de cette course à l'armement dans la région. Mais, à la différence du conflit entre le Pakistan et l'Inde, ou entre l'Irak et l'Iran, la confrontation algéro-marocaine, par front du Polisario interposée, demeure circonscrite à une guérilla dans le désert et est, au final, peu coûteuse pour les finances publiques. L'annexion du Sahara par le Maroc contraint l'Algérie à rendre celle-ci indigeste, et sans doute est-ce là l'une des principales raisons de la longévité de ce conflit.

Riche de sa rente pétrolière, l'Algérie peut se permettre le luxe d'entretenir les populations sahraouies dans des camps de fortune et de dénoncer l'indifférence du Maroc face aux droits des peuples à l'autodétermination.

De 1975 à 1991, de l'annexion au cessez-le-feu, l'Algérie contraint tout de même le Maroc à effectuer de lourdes dépenses militaires au regard de son PIB, afin de garder le contrôle du Sahara. Cette guerre d'usure a coûté une dizaine de milliards de dollars à la monarchie, forcée d'entretenir son armée (130 000 à 160 000 hommes) en grande partie déployée dans le Sahara. Selon les mots de Fouad Abdelmoumni : « le coût de ce dossier, c'est tout simplement le non développement du Maroc ». La dispute du Sahara Occidental a donc bloqué le développement économique de la région du Maghreb. Mais cette perte pénalise davantage le Maroc que l'Algérie qui peut compter sur sa rente pétrolière. La position de principe de l'Algérie sur le Sahara - droit du peuple sahraoui à un référendum sur l'autodétermination - a conduit à une impasse diplomatique et donc à une tension militaire. Dans sa rivalité économique avec le Maroc, l'Algérie aveuglée par les illusions de la rente pétrolière, considère que le temps joue en sa faveur. L'abondance des revenus issus des hydrocarbures lui permet de mener une « guerre privatisée » sans fin, qui ne manquera pas de ruiner le Royaume chérifien, de provoquer des révoltes intérieures, en somme de remettre en question le choix de l'annexion. Mais le contre-choc pétrolier de 1986, qui se traduit par un effondrement du prix du baril, fait voler en éclats cette stratégie, révèle le spectre de la faillite financière et provoque l'explosion d'émeutes en Algérie. Entre 1991 et 1993, le pays ne consacre plus que 145 millions de dollars à l'achat d'armements et le soutien aux Sahraouis passe aux oubliettes au regard de la menace que représentent les islamistes du FIS (Front islamique du salut) pour le régime. La rente pétrolière n'a pas été pour l'Algérie une ressource suffisante pour vaincre le projet d'annexion du Sahara par le Maroc. De façon symbolique, à la fin des années 1980, les deux pays sont endettés et offrent à leurs populations un faible niveau de vie.

### Recherches de pétrole menées par le Maroc, 2005-2008



Entre temps, les Sahraouis observent avec amertume le transfert des populations du nord du Maroc qui s'installent sur leur territoire. Ils craignent que les investissements de Rabat ne rendent irréversible l'annexion du Sahara dont beaucoup imaginent qu'il recèle des gisements de pétrole et de gaz. À défaut d'exploitation des hydrocarbures, le secteur de la pêche fait le bonheur des entreprises marocaines, les côtes

du Sahara Occidental offrent des gisements halieutiques importants.

## Un territoire riche ?

En 1999, l'avènement d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence en Algérie laissait espérer un règlement du conflit. Le plaidoyer du Maroc en faveur d'une autonomie du Sahara a produit ses effets, la France, les États-Unis et l'Espagne le soutiennent. Il reste à convaincre l'Algérie de s'y résigner. En mars 2005, la rencontre entre le président Abdelaziz Bouteflika et le roi du Maroc, Mohamed VI, apparaît comme les prémisses du dégel. La presse se fait l'écho de la rumeur annonçant la réouverture de la frontière entre l'Algérie et le Maroc, premier geste symbolique des retrouvailles. Dans la foulée, la Libye, qui préside l'UMA (Union du Maghreb arabe), annonce la date d'un sommet des chefs d'État les 25-26 mai 2005 à Tripoli. L'enthousiasme est de courte durée. Mohamed VI annonce qu'il ne participera pas au sommet, provoquant de fait son annulation. Les propos tenus par A. Bouteflika, quelque temps auparavant, sur le droit des Sahraouis à l'autodétermination servent de prétexte pour remettre en question les tentatives de réconciliation algéro-marocaine. Le discours officiel de l'Algérie sur le Sahara n'a pas changé. Comme le rappelle le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, et africaines, M. Messahel, en mars 2006, « La résolution de conflit réside dans l'exercice par le peuple sahraoui de son droit sacré à l'autodétermination... C'est la position définitive de l'Algérie... La situation de blocage revient, en premier lieu, à l'ONU qui doit bouger et prendre ses responsabilités. ». Position que souligne Mohamed Bedjaoui, ministre des Affaires étrangères, en juin 2006, dans le journal *Liberté*, en insistant sur le plan Baker et le soutien à la résolution 1 675 sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui... Pour le Maroc, le retour de l'abondance financière en Algérie explique son désintérêt économique pour la région. En fait, la fermeture de la frontière coûte plus cher à Rabat qu'à Alger. En effet, à la faveur du troisième choc pétrolier, l'Algérie dispose d'un fonds de réserve estimé en 2010 à 150 milliards de dollars. Redevenue riche, elle a de nouveau les moyens de défendre ses prétentions.

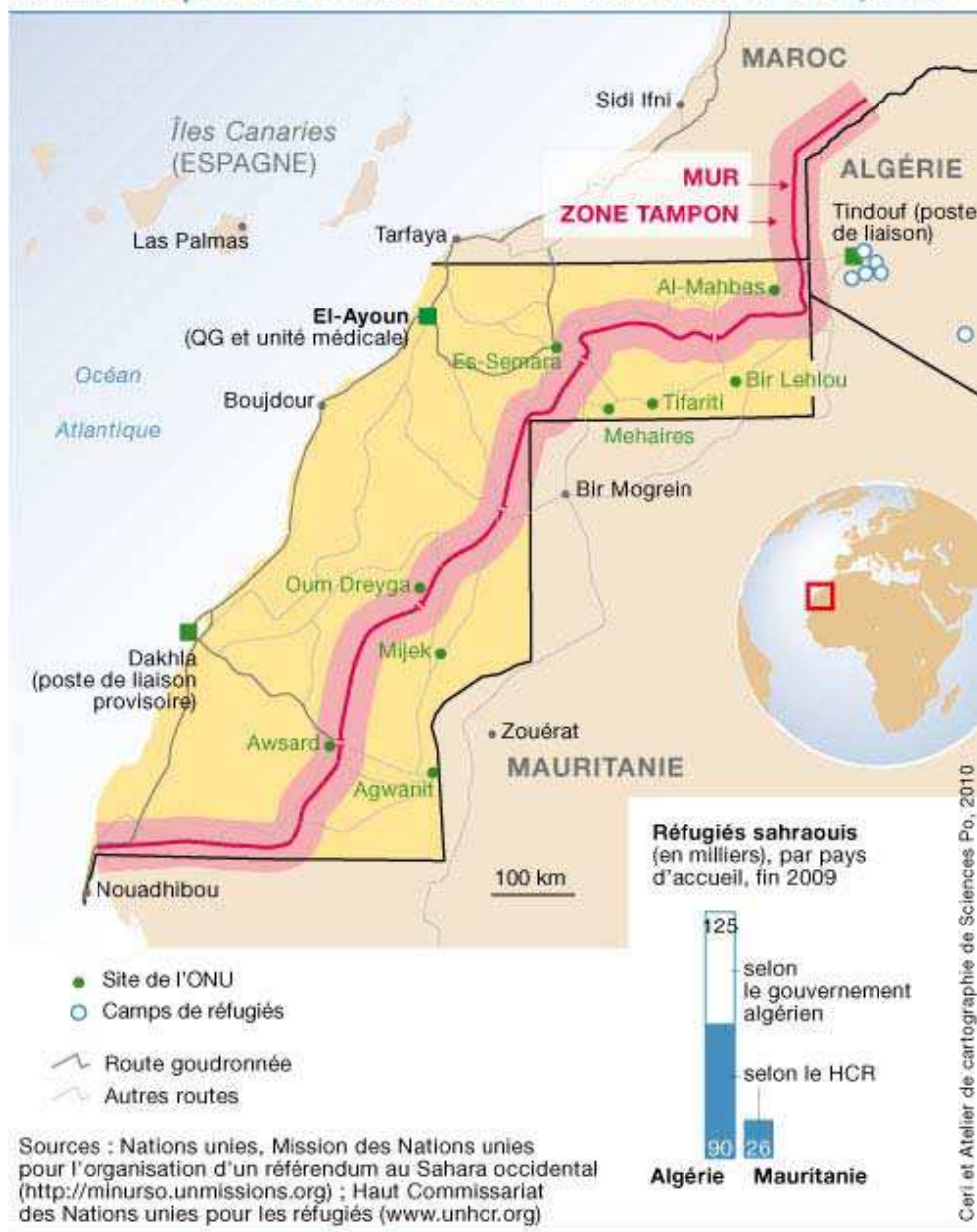
Les deux pays se sont engagés dans une mini guerre froide, une course à l'armement qui n'augure rien de bon pour le développement politique de la région. Du point de vue marocain, le renouveau économique de l'Algérie se traduit par un regain de tension. Pour l'instant, le risque d'une guerre ouverte est inenvisageable, tout comme une guerre par procuration. Comme le souligne James Baker (*TelQel Magazine*, Maroc, août 2004) : « L'Algérie et le Maroc collaborent étroitement avec les États-Unis dans leur guerre contre le terrorisme. Il est donc particulièrement difficile pour Washington de favoriser l'un ou l'autre parce qu'il veut rester proche des deux... L'Algérie est très forte, le Maroc a remporté la guerre, le Polisario, sous occupation, est faible. Le conflit armé n'est pas à l'ordre du jour. Tant que l'Algérie dit au Polisario de ne pas combattre, il ne va pas le faire ». De plus, si le Maroc et l'Algérie ne parviennent toujours pas à s'entendre, ils ont développé des relations bilatérales avec la France, l'Espagne et les États-Unis. Or ces derniers oeuvrent à un réchauffement des relations entre l'Algérie et le Maroc (la suppression par le Maroc des visas pour les Algériens participe de ces gestes qui peuvent apaiser les relations). Pour des raisons diverses, la France, l'Espagne et les États-Unis s'efforcent d'entretenir une relation équilibrée avec les deux protagonistes. Mais pour le Maroc, l'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika cherche à rejouer l'Algérie de Houari Boumediene (1965-1979), une puissance régionale, dopée par les hydrocarbures, soucieuse de ne pas abdiquer face à la victoire remportée par Maroc dans le Sahara.

## Un conflit instrumentalisé de part et d'autre

Le conflit du Sahara Occidental apparaît comme le principal facteur politique du blocage dans la construction d'une intégration régionale. Il illustre l'incapacité de l'Algérie et du Maroc à sortir d'une relation de méfiance, voire d'hostilité, depuis la guerre des sables de 1963. Le conflit du Sahara Occidental a surtout été pour chacun d'eux une formidable opportunité politique d'asseoir leur autorité. La monarchie marocaine a pu s'approprier le sentiment nationaliste porté par le mouvement de l'*Istiqlal* qui faisait de la cause du grand Maroc l'un de ses combats politiques. Le Sahara Occidental a permis au régime algérien de justifier le

pouvoir de l'armée et d'entretenir le sentiment nationaliste. L'avantage du conflit saharien était évident : l'instauration, sous couvert d'un sentiment nationaliste, de régimes politiques autoritaires. Au cours des années 1970-1980, ce conflit était un prétexte à l'établissement de relations hostiles entre les deux pays. Confrontés à des critiques internes sur la violation des droits de l'homme, la corruption, la concentration des richesses et l'absence de liberté, l'Algérie et le Maroc ont trouvé dans le conflit du Sahara Occidental, l'occasion de déverser, à travers une presse complaisante, des préjugés et des clichés sur l'autre, dans l'espoir de rallier à leur cause une population frustrée par la dégradation des conditions de vie. Rappelons qu'en Algérie, entre 1989 et 2003, le salaire moyen a baissé de 20% : « engendrant un sentiment d'appauvrissement qui ne s'est pas dissipé quand la situation économique s'est améliorée et que des augmentations de salaires ont été effectuées » (Rapport national sur le développement humain, 2006). Traumatisée par l'effondrement du prix du baril de pétrole en 1986, la population algérienne a gardé de cette période, la conviction que la richesse pétrolière est aléatoire : dans les années 1990, 25% de la population étaient considérés comme pauvres, quatre millions de personnes vivaient avec un dollar par jour ; 22 % étaient privés d'un accès à un point d'eau potable. Au Maroc, en 2002, on estime que 6,8% de la population sont en situation de malnutrition, que 56% des ruraux ont accès à l'eau potable et 31% à des services sanitaires. C'est dire que, pour les populations, ce conflit est un luxe indécent qui bloque une région dans son développement économique. Le 17 février 2007, les patrons des patrons du Maghreb se sont réunis à Marrakech et ont annoncé la naissance de l'Union maghrébine des employeurs. La date retenue n'est pas fortuite : le 17 février est l'anniversaire de la création de l'UMA, projet politique devenu un enjeu vital pour les entreprises. Comme le souligne Hammad Kassal, vice-président de la Confédération générale des entrepreneurs marocains et l'un des fondateurs de l'Union maghrébine des employeurs (*Le Figaro*, 16 février 2007) : « C'est l'économie qui va briser le mur politique qui existe aujourd'hui. Nous voulons faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils puissent eux-mêmes améliorer leurs relations. Nous ne voulons pas de carcans, de procédures administratives paralysantes ». En effet, les échanges commerciaux intra régionaux demeurent toujours aussi faibles, environ 2,5 % des 105,7 milliards d'euros des échanges globaux des pays membres de l'UMA.

## Mission de paix des Nations unies au Sahara Occidental, 2010



Mais la rationalité économique semble de peu de poids face aux stratégies nationalistes dans la région. Le conflit du Sahara Occidental cristallise des sentiments ambivalents. Au Maroc, la monarchie construit et s'approprie un sentiment nationaliste rendant l'annexion irréversible en associant son destin à celui du Sahara. Le plaidoyer pour un référendum sur l'autodétermination permet à l'Algérie d'entretenir sur le continent africain son image de pays au côté « des peuples en lutte pour leurs droits ». En somme, le conflit du Sahara Occidental est un formidable instrument de construction politique : il fait du Maroc un pays plus pauvre mais plus habile que l'Algérie et de cette dernière un Etat généreux soutenant indéfectiblement une cause perdue.

## Références

- EL OUALI A., *Autonomie au Sahara*, Londres, Stacey International, 2008.
- LEVEAU R. et MOHSEN-FINAN K., « L'Affaire du Sahara Occidental », *Etudes*, n°1, 2000.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Western Sahara: The Cost of the Conflict*, *Middle East/North Africa Report*, n°65, 2007.

- ZOUBIR Y., « Le Conflit du Sahara Occidental. Enjeux régionaux et internationaux », *Dossier du CERI*, 2010.
- ZOUBIR Y., « In search of hegemony: The Western Sahara in Algerian–Moroccan relations », *Journal of Algerian Studies*, Vol.2, 1997.

[Afrigue du Nord](#) [Algérie](#) [Annexion](#) [Autodétermination](#) [Colonisation / décolonisation](#) [Conflits / guerres](#) [Contentieux territoriaux](#) [Frontières](#) [Maroc](#) [Murs/clôtures](#) [Nationalisme](#) [Politique étrangère / diplomatie](#) [Règlement des conflits](#) [Ressources naturelles](#) [Sahara Occidental](#) [Territoires](#)

**Source URL:** <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part3/frontieres-et-nationalisme-autour-du-sahara-occidental>